



**CENTRE HOSPITALIER  
PHILIPPE PINEL**

**Direction des Affaires Médicales**  
Route de Paris - CS 74410  
80044 Amiens cedex 1  
tél. : 03.22.53.46.50  
[recrutement.ph@ch-pinel.fr](mailto:recrutement.ph@ch-pinel.fr)

## **Centre Hospitalier Philippe Pinel**

Établissement Public de Santé Mentale à Amiens, ville universitaire située dans le département de la Somme (571 879 habitants), en région des Hauts-de-France - 1h15 de Paris et de Lille - accessible par autoroute, train et TGV.

Membre du GHT Somme Littoral Sud depuis juin 2016, l'établissement pilote les filières psychiatrie et santé mentale, addictologie et co-pilote celle de la médecine des détenus. Chargé des maladies mentales dans les 4 secteurs adultes et 2 infanto-juvéniles, il accueille 90% de la file active psychiatrique et assure l'ensemble des hospitalisations des adolescents du département.

Implanté sur un vaste terrain de 34 hectares, l'établissement a une capacité de 238 lits et de 120 places en extrahospitalier, emploie près de 1000 ETP non médicaux et médicaux, ses ressources avoisinent les 60 millions d'euros.

L'établissement est organisé autour de 4 pôles (2 pôles de psychiatrie adulte, 1 pôle de psychiatrie infanto-juvénile, 1 pôle médico-pharmaceutique) et sert de support à un IFSI. Dans le cadre de la politique de sectorisation, des structures de soins externes adultes et enfants œuvrent au plus près de la population (HDJ, CMP, CATT) ; au-delà, des parcours spécifiques ont été développés (addictologie, psychogériatrie, anxi-dépression, réhabilitation psychosociale, SMPR).

Le projet médical est par ailleurs résolument tourné vers le développement de l'ambulatoire et les alternatives à l'hospitalisation favorisant la mobilité et le développement d'équipes mobiles spécifiques (EMPSID, ELFV, EMPASS, ELSA, EMP...).

Formation des équipes médicales et déploiement des travaux de recherche constituent enfin des priorités institutionnelles réaffirmées dans le projet médical 2018-2022.

# **LE CENTRE HOSPITALIER PHILIPPE PINEL AMIENS HDF RECRUTE UN PRATICIEN HOSPITALIER h/f temps plein POUR LE PÔLE DE PSYCHIATRIE ADULTE NORD UNITÉ DE PSYCHIATRIE ADULTE (UPA)**

## **PRÉSENTATION DU PÔLE DE PSYCHIATRIE ADULTE NORD**

### **LE PÔLE DE PSYCHIATRIE ADULTE NORD REGROUPE :**

- **Deux secteurs de psychiatrie adultes**, les secteurs 80 G04 et 80 G08, qui comportent 3 unités d'hospitalisation complètes (Marcé nord, unité d'entrée du pôle, et Esquirol nord et sud, 2 unités de moyennes et longues évolution) et les structures extrahospitalières (2 CMP renforcés de l'EMPSID nord), l'Hôpital de jour Les Fougères et l'Hôpital de jour Daumezon, 1 CATT).
- **L'Unité d'Accueil et d'Orientation (UAO)** du CHPP, unité interpolaire, véritable porte d'entrée de l'établissement, interface entre la cité et l'intra hospitalier et qui offre aussi un accueil de crise avec 4 lits d'hospitalisation complète.
- **L'Unité de Psychiatrie Adulte (UPA)** centrée sur la prise en charge en hospitalisation complète puis sur l'accueil de jour de patients majeurs consentants pour une symptomatologie anxio dépressive avec ou sans idée suicidaire, avec ou sans passage à l'acte auto agressif récents ou anciens.
- **L'unité d'hospitalisation complète PréFAM** qui accompagne des patients vers une admission en foyer d'accueil médicalisé.
- **Le secteur 80P01** renvoie au service médico-psychologique régional (SMPR). Le CHPP assume la responsabilité du Dispositif de Soins Psychiatriques (DSP) avec une unité basée dans les locaux de la maison d'arrêt d'Amiens.
- **L'Équipe Mobile Psychiatrique de Prévention et Accès aux Soins (EMPPAS).**
- **L'Équipe de Liaison avec les Foyers de Vie (ELFV).**
- **Réseau de Toxicomanie Ville-Hôpital.**

## CARACTÉRISTIQUES CONCERNANT L'UNITÉ DE PSYCHIATRIE ADULTE

**L'Unité de Psychiatrie Adulte (UPA) fait partie du pôle de psychiatrie adulte nord.** Les activités de psychiatre adultes sont partagées en 2 pôles nord et sud qui chacun assure une part d'activités sectorielles et une part d'activités intersectorielles.

### ■ Structure

- Hospitalisation complète (23 lits), hospitalisation de semaine (3 lits), activités de jour suite à l'hospitalisation.
- Soins soutenus et de courte durée.
- Admissions en post urgences immédiates ou sur un temps légèrement différé.
- Soins libres.
- A partir de 18 ans (17-18 ans occasionnellement).
- Unité non sectorisée.

### ■ Indications

- Syndromes anxio-dépressifs avec ou sans idée suicidaire, avec ou sans passage à l'acte récent ou ancien.
- Etat anxieux majeur réactionnel à des événements de vie.
- Décompensation de troubles de la personnalité.
- Patients suicidant ne nécessitant pas de surveillance médicale somatique et acceptant une hospitalisation de quelques jours dans une unité de psychiatrie.
- Patient en état de crise, avec ou sans idées suicidaires, pour lequel une évaluation psychopathologique est indiquée.

### ■ Contre-indications

- Etat somatique non compatible avec une prise en charge en milieu psychiatrique.
- Altération de la vigilance secondaire à une cause organique ou un abus de substance ou une prise de toxique.
- Patient dont l'état psychique nécessite des soins psychiatriques de contrainte.
- Troubles majeurs du comportement (agitation...).
- Pathologie addictive (toxicomanie, dépendance alcoolique) au premier plan.

### ■ Composition de l'équipe

- 2 ETP de PH en psychiatrie, 3 internes de psychiatrie, 1 interne de médecine générale.
- Un cadre de santé, 15 IDE, 2 AS, 4 ASHQ.
- 1 secrétaire, 1 psychologue, 1 assistant social.

## SPÉCIALITÉ

- Psychiatrie Adulte, inscription au conseil de l'ordre des médecins

## POSITION DU PRATICIEN

- Intégration dans l'équipe médicale du pôle de psychiatrie adulte nord comprenant 17 psychiatres titulaires dont 2 équivalents temps plein réservés pour l'UPA.

## POSITION DU PRATICIEN

- Intégration dans l'équipe médicale du pôle de psychiatrie adulte nord comprenant 17 psychiatres titulaires dont 2,5 équivalent temps plein réservés pour l'UAO.

## CARACTÉRISTIQUES DES FONCTIONS

### ● Cliniques :

- Participer à l'organisation générale de l'unité avec l'équipe en concordance avec le projet médical de l'établissement.
- Interroger et si besoin réaménager avec l'équipe les règles de vie de l'unité en concordance avec le règlement intérieur de l'établissement.
- Assurer une dynamique d'équipe et une réflexion institutionnelle.
- Participer à la construction d'éventuels protocoles de soin et de qualité avec l'équipe puis les valider.
- Evaluer, à l'admission et régulièrement au cours de l'hospitalisation, l'état clinique et psychopathologique de chaque patient.
- Construire avec l'équipe un projet de soin personnalisé pour chaque patient.
- Instaurer un traitement pharmacologique et en assurer l'évaluation en efficacité et en tolérance.
- Evaluer régulièrement l'évolution de l'état clinique et psychopathologique du patient en réunion pluri professionnelle dite « réunion du matin » et réunion de synthèse.
- Assurer des modalités de prises en charge plus spécifiques en fonction de la formation de chacun. A noter : possibilités de travailler en collaboration avec le psychologue de l'unité formé aux thérapies familiales systémiques.
- Participer à la mise en forme des conditions de sortie du patient, assurer d'éventuelles consultations relais en attendant une prise en charge effective sur les CMP ou auprès des confrères libéraux le cas échéant.
- Veiller à la bonne tenue des dossiers.
- Participer aux astreintes de psychiatrie du Pôle nord les samedis matins (environ 1 astreinte / mois).

- Participation aux gardes de psychiatrie adulte du territoire amiénois. Ces gardes se prennent à l'UAO et peuvent nécessiter un déplacement pour avis psychiatrique aux urgences du CHU (environ 2 gardes / mois).
- En fonction du profil et des attentes du candidat, des missions entre différents modes d'exercice pourront être proposées (activité ambulatoire en CMP par exemple).

### ● Enseignement/Formation :

- Encadrer les internes et les étudiants hospitaliers.
- Assurer une formation théorique et pratique au lit du malade.

### ● Recherche :

- Participer à la mise en place d'une politique de recherche et des protocoles de recherche en concordance avec le projet de l'unité.

A ce titre, il est important de préciser que les patients admis dans l'unité répondent régulièrement favorablement aux multiples sollicitations de participation à des protocoles de recherche en collaboration avec la Commission Recherche Clinique de l'établissement et/ ou avec le secteur Hospitalo-universitaire du CHU.

### ● Institutionnelles :

- Participer aux réunions institutionnelles de l'unité et du Pôle.
- Implication dans les projets du Pôle.

### ● Dynamique qualité et sécurité

- Participer à la dynamique qualité et sécurité de l'établissement.

## COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES SOUHAITÉES

- Capacités d'écoute des patients et des familles.
- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire.
- Intérêt pour le travail de lien avec différents partenaires ; les services sectoriels, les psychiatres publics ou privés, les services sociaux.
- Compétences et expérience appréciées dans les domaines de l'évaluation du risque suicidaire, du diagnostic et de l'organisation de la prise en charge des Troubles anxio-dépressifs, des troubles de l'humeur et des troubles de la personnalité.
- Intérêts, compétences voire expériences en thérapie familiales systémiques, en thérapie interpersonnelles et/ou en hypno thérapie.
- Attitude empathique et sécurisante.

## STATUT DE RECRUTEMENT

- Praticien Hospitalier à temps plein, Praticien Hospitalier Contractuel (PHC 4ème + 10%), Assistants spécialistes, Praticiens Attachés Associés (PAE).
- 10 demi-journées hebdomadaires.
- Possibilité d'indemnité sectorielle et de liaison.
- Possibilité d'une à deux demies journées d'Activité d'Intérêt Général.

## RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

### Renseignements

- **Docteur Valérie YON,**  
Présidente de la CME  
Praticien Hospitalier Responsable de l'Unité  
**tél. : 03.64.46.48.00**  
**v.yon@ch-pinel.fr**

### Renseignements Administratifs

- **Peggy VUILLIN,**  
Directrice des Affaires Médicales  
**tél. : 03.22.53.46.50**  
recrutement.ph@ch-pinel.fr
- **Patricia DUGENY,**  
DRH - Chargée des Affaires Médicales  
**tél. : 03.22.53.47.02**  
p.dugeny@ch-pinel.fr